

flash

GRIPPE

volume 3 / numéro 1

Octobre 2012

LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE DÉBUTE LE 1^{er} NOVEMBRE 2012

LE PRÉSENT NUMÉRO S'ADRESSE PARTICULIÈREMENT AUX MÉDECINS ET AUX PHARMACIENS DU QUÉBEC. IL REMPLACE LA LETTRE RÉDIGÉE ANNUELLEMENT POUR TRANSMETTRE L'INFORMATION RELATIVE À LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE.

L'ÉDITORIAL DU D^r HORACIO ARRUDA

Au Québec, il n'y a pas que l'hiver qui revient chaque année! La grippe nous visite, elle aussi, invariablement. Comme nos hivers, les passages de la grippe ne se ressemblent pas. Les souches du virus de l'influenza qui nous arrivent modulent les répercussions de la grippe sur les plans de la morbidité et de la mortalité.

Tous les cas de grippe ne nécessitent pas une intervention médicale. Par contre, certaines personnes ont une infection assez grave pour faire appel aux services d'un professionnel de la santé. Au pic de l'activité grippale de la saison dernière, les urgences du Québec ont recensé environ 4 200 consultations hebdomadaires pour un syndrome d'allure grippale, par rapport à environ 1 200 en période où les virus de l'influenza ne circulent pas. Près de 900 patients ayant reçu un diagnostic d'influenza ou de pneumonie ont été hospitalisés, chaque semaine, durant la période d'activité grippale, ce qui correspond au triple des diagnostics recensés en dehors de cette période.

Au Québec, les personnes risquant le plus de souffrir des complications de la grippe peuvent bénéficier du programme d'immunisation gratuit contre cette maladie. La vaccination est donc offerte gratuitement aux enfants âgés de 6 à 23 mois, aux personnes âgées de 60 ans ou plus, aux individus souffrant d'une maladie chronique ou présentant une obésité importante ainsi qu'aux femmes enceintes, à partir du 2^e trimestre de la grossesse. Elle est aussi offerte gratuitement à l'entourage des personnes à risque précitées et à celui des bébés de moins de 6 mois.

Malgré les efforts déployés, la couverture vaccinale de 2011 est très loin de l'objectif de 80 % fixé dans le Programme national de santé publique. À preuve, seulement 25 % des personnes âgées entre 18 et 49 ans atteintes d'une maladie chronique ont été vaccinées. Pour les personnes âgées de 60 ans ou plus vivant en

ménage privé et les travailleurs de la santé, la proportion est de moins de 40 %. Avec de tels taux, il demeure primordial de joindre les groupes cibles.

Chaque saison grippale amène son lot de surprises. Cette année, par exemple, un nouveau variant du virus de l'influenza A(H3N2) a été détecté aux États-Unis

chez des personnes ayant été en contact avec des porcs à l'occasion de visites dans des foires agricoles. Appelé A(H3N2)v, ce nouveau virus ne se transmet pas facilement entre les humains. Aucun cas n'a été identifié jusqu'à présent au Canada; toutefois, les autorités de santé publique ainsi que les intervenants de première ligne assurent une vigilance continue.

La décision de se faire vacciner peut être influencée par l'opinion favorable et la pratique du médecin traitant ou d'un autre professionnel de la santé, lesquels peuvent également promouvoir des mesures d'hygiène et l'étiquette respiratoire en tant que moyens de santé publique complémentaires et essentiels pour prévenir la transmission de la grippe.

En tant que nouveau directeur national de santé publique du Québec, je compte sur votre collaboration pour contribuer au succès du programme de vaccination contre la grippe saisonnière. Relevons ensemble le défi d'atteindre les objectifs établis afin d'améliorer le mieux-être de la population québécoise. Serez-vous de celles et ceux qui recevront le vaccin contre la grippe cette année? Moi, c'est certain, je me ferai vacciner!





Le bulletin *Flash grippe* est accessible sur le Web et mis à jour tout au long de la saison grippale. Soyez informé de l'évolution de la situation en vous inscrivant à l'adresse suivante :

www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob_sante/influenza/index.php?abonnement

Campagne de vaccination contre la grippe 2012-2013

Dès le 1^{er} novembre 2012, les personnes suivantes pourront recevoir le vaccin gratuitement. Les groupes cibles sont les mêmes que pendant la saison 2010-2011.

Les personnes pour qui le risque de complications est élevé :

- les personnes âgées de 60 ans ou plus ;
- les enfants¹ âgés de 6 à 23 mois ;
- les enfants et les adultes atteints d'une maladie chronique ;
- les personnes qui résident dans un centre d'accueil ou un établissement de soins prolongés ;
- les personnes présentant une obésité importante (à titre indicatif, un indice de masse corporelle ≥ 40) ;
- les enfants et les adolescents ayant moins de 18 ans sous traitement prolongé à l'acide acétylsalicylique ;
- les femmes enceintes atteintes d'une maladie chronique (quel que soit le stade de la grossesse) et celles qui sont en bonne santé (à partir du 2^e trimestre de la grossesse) ;
- les personnes vivant dans les communautés éloignées ou isolées.

La posologie pour l'administration intramusculaire du vaccin contre l'influenza est maintenant de 0,5 ml pour toutes les personnes âgées de 6 mois ou plus².

Les personnes susceptibles de transmettre la grippe à celles pour qui le risque de complications est élevé :

- les travailleurs de la santé ;
- les contacts domiciliaires et ceux qui prennent soin des personnes pour qui le risque de complications est élevé (le personnel des garderies, par exemple) ou des bébés de moins de 6 mois.

Visitez le site Web suivant pour connaître les centres de vaccination de votre région :

www.msss.gouv.qc.ca/influenza, section **Vaccinations**, rubrique **Où se faire vacciner?**

Protégez votre entourage en recevant le vaccin !

Composition du vaccin antigrippal 2012-2013

Chaque dose de vaccin antigrippal 2012-2013 contient les trois souches suivantes :

- A/California/7/2009 (H1N1)pdm09 ;
- A/Victoria/361/2011 (H3N2) ;
- B/Wisconsin/1/2010.

Le titre d'anticorps protecteur persiste de 6 à 12 mois³.

1. Les enfants de moins de 9 ans qui n'ont jamais eu de vaccin trivalent contre l'influenza saisonnière devraient recevoir deux doses, administrées à quatre semaines d'intervalle. Toutefois, la seconde dose n'est pas nécessaire quand l'enfant a reçu au moins une dose d'un vaccin trivalent dans le passé, peu importe la posologie du produit.

2. Recommandation du Comité d'immunisation du Québec basée sur les études suivantes : D. SKOWRONSKI *et al.*, « Influenza B/Victoria antigen induces strong recall of B/Yamagata but lower B/Victoria response in children primed with two doses of B/Yamagata », *The Pediatric Infectious Disease Journal*, vol. 30, n° 10, octobre 2011 et D. SKOWRONSKI *et al.*, « Randomized controlled trial of dose response to influenza vaccine in children aged 6 to 23 months », *Pediatrics*, vol. 128, n° 2, 1^{er} août 2011.

3. MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, *Protocole d'immunisation du Québec*, section 10.5.1, 5^e édition, Québec, Direction des communications, ministère de la Santé et des Services sociaux, 2009, mise à jour de septembre 2010, p. 318.

Vaccins antigrippaux offerts gratuitement en 2012-2013

- Fluviral (GSK)
- Vaxigrip (Sanofi Pasteur)
- Agriflu (Novartis)
- Flumist (AstraZeneca), vaccin vivant atténué, administré par vaporisation intranasale SEULEMENT AUX ENFANTS ÂGÉS DE 2 À 17 ANS ATTEINTS DE MALADIES CHRONIQUES SANS ÊTRE IMMUNOSUPPRIMÉS.

Vaccins antigrippaux vendus sur le marché privé en 2012-2013

- Influvac (Abbott)
- Intanza (Sanofi Pasteur), administration intradermique

Nouveau vaccin

- Flud (Novartis), vaccin adjuvanté

Vaccination contre le pneumocoque

Plusieurs des personnes visées par la vaccination contre la grippe peuvent aussi recevoir gratuitement le vaccin contre les infections à pneumocoque. La campagne de vaccination contre la grippe est une bonne occasion de recommander et d'administrer ce dernier aux personnes qui ne l'ont jamais reçu.

Une double protection en une seule visite, tout le monde y gagne!

Pour plus d'information, référez-vous au chapitre 10 du Protocole d'immunisation du Québec :

www.msss.gouv.qc.ca/immunisation/piq



Manifestation clinique inhabituelle (MCI) temporellement associée à une vaccination contre la grippe saisonnière, 2011-2012

Au cours de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière 2011-2012, le profil de la sécurité vaccinale s'est avéré très bon et, dans l'ensemble, comparable à celui des années précédentes. Sur presque 1,9 million de doses de vaccin contre l'influenza distribuées, 266 MCI ont été déclarées, la plupart étant des réactions considérées comme attendues (par exemple, les réactions locales). Environ 10% des MCI déclarées ont été considérées comme sérieuses; on a compté 20 hospitalisations, 3 cas d'anaphylaxie et 6 cas de persistance des symptômes (tels qu'une douleur au bras).

Bon an, mal an, des réactions importantes surviennent à cause d'une technique d'administration du vaccin sous-optimale, les lacunes étant, notamment, un mauvais choix du site d'administration ou le non-respect des principes de l'asepsie.

Avez-vous révisé récemment le chapitre sur les techniques d'injection, dans le Protocole d'immunisation du Québec, pour vous-même ou au profit de votre personnel? La campagne annuelle de vaccination contre la grippe est une bonne occasion de le faire.

VRAI OU FAUX?

Au Québec, tout professionnel habilité à poser un diagnostic ou à évaluer la condition de santé d'une personne est tenu, en vertu de la loi, de déclarer à la santé publique les MCI liées à la vaccination.

RÉPONSE : VRAI !

L'an dernier, seulement 11% des MCI déclarées l'ont été par un médecin. Pour plus d'information, consultez le chapitre 7 du Protocole d'immunisation du Québec :

www.msss.gouv.qc.ca/immunisation/piq

Grippe saisonnière: Bilan de la campagne 2011-2012

Au Québec, le suivi des couvertures vaccinales se fait à partir d'enquêtes populationnelles ou de collectes de données. De façon générale, les données obtenues montrent qu'exception faite de la population vivant dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), les couvertures vaccinales sont très loin de l'objectif de 80 % fixé dans le Programme national de santé publique (PNSP).

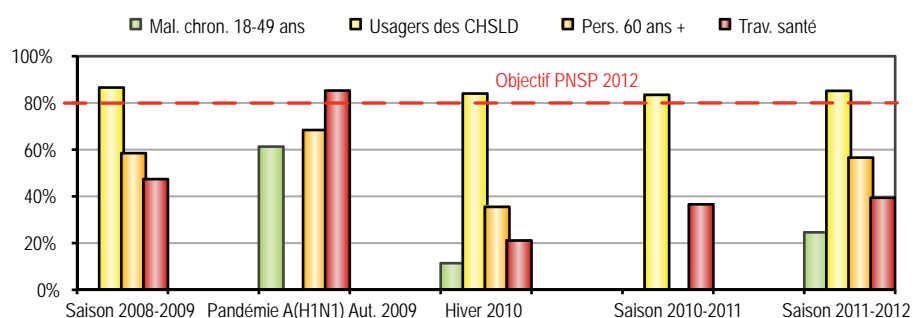
En effet, à peine 25 % des personnes de 18 à 49 ans atteintes d'une maladie chronique et moins de 40 % des travailleurs de la santé reçoivent le vaccin contre la grippe saisonnière au Québec. La couverture vaccinale de la population âgée de 60 ans ou plus vivant en ménage privé s'élève à 57 % et celle des personnes vivant dans les CHSLD, qui est la plus forte, atteint 85 %. Après la campagne de vaccination de masse contre la grippe pandémique A(H1N1), un déclin des couvertures vaccinales a été observé. Les plus récents résultats semblent indiquer une reprise, mais ces valeurs demeurent encore loin de l'objectif visé.

Proposez-vous la vaccination contre la grippe aux personnes sujettes aux complications cette année? **C'est la meilleure mesure de prévention que vous pouvez leur offrir.**

FIGURE 1

Vaccination contre la grippe saisonnière au cours des diverses campagnes

Malades chroniques âgés de 18-49 ans, usagers vivant dans les CHSLD*, personnes âgées de 60 ans ou plus vivant en ménage privé et travailleurs de la santé**, Québec, 2008 à 2012



* CHSLD publics et privés conventionnés.

** Les couvertures vaccinales des travailleurs de la santé concernent ceux qui sont à l'emploi des centres de santé et de services sociaux, sauf dans le cas de la grippe pandémique A(H1N1), où cette couverture porte sur l'ensemble des travailleurs de la santé âgés de 18 à 59 ans.

Sources:

- M. Guay et L. Côté, *Enquête québécoise sur les couvertures vaccinales contre l'influenza et le pneumocoque 2008*, Québec, Institut de la statistique du Québec, coll. « Santé et bien-être », 2008, 45 p. + annexes.
- E. Dubé *et al.*, *Enquête québécoise sur la vaccination contre la grippe A(H1N1), la grippe saisonnière et le pneumocoque: Rapport d'enquête*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2011, vii, 73 p.
- E. Dubé *et al.*, *Enquête québécoise sur la vaccination contre la grippe saisonnière, le pneumocoque et la rougeole*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, en préparation.
- Données colligées auprès des directions régionales de santé publique et Fichier de vaccination A(H1N1), Bureau de surveillance et de vigie, Direction de la protection de la santé publique, Direction générale de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux.

Situation épidémiologique – nouveau variant d'influenza A(H3N2)

Depuis le 12 juillet 2012, on a observé aux États-Unis une augmentation des cas humains de grippe dus à une infection par un variant du virus porcin A(H3N2). Au moment de mettre en ligne le présent bulletin, 305 cas du virus appelé A(H3N2)v avaient été rapportés dans dix États et on comptait un décès. La majorité des cas ont été associés à une exposition à des porcs pendant des foires agricoles. Toutefois, trois cas de transmission interhumaine probable ont été observés. Les symptômes reliés à l'infection sont ceux de la grippe saisonnière⁴.

Une récente étude canadienne a démontré qu'environ un quart de la population pourrait être protégé contre ce nouveau variant, soit les adolescents et les jeunes adultes, contrairement aux enfants de moins de 14 ans et aux adultes de plus de 40 ans.

En outre, le vaccin trivalent de la saison 2012-2013 ne procurerait pas de protection contre le variant A(H3N2)v⁵.

4. CENTERS FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION, *Flu View: 2011-2012 Influenza Season Week 35 ending September 1, 2012*, page mise à jour le 7 septembre 2012, [En ligne], [http://www.cdc.gov/flu/weekly/] (Consultée le 7 septembre 2012).

5. D.M. SKOWRONSKI *et al.*, « Cross-reactive and vaccine-induced antibody to emerging swine influenza A(H3N2)v », *Journal of Infectious Diseases*, article mis en ligne le 7 août 2012, [http://jid.oxfordjournals.org/content/early/2012/08/07/infdis.jis500.short].

Comment se préparer (autres moyens de prévention et de contrôle)

Si la vaccination annuelle demeure la protection la plus efficace contre la grippe saisonnière, vous pouvez augmenter votre protection en adoptant les mesures d'hygiène et celles de l'étiquette respiratoire appropriées.

DANS LES CLINIQUES MÉDICALES :

- Recommander la vaccination et se faire vacciner.
- Encourager les patients qui ont de la fièvre et qui toussent à suivre les règles de l'hygiène des mains et à porter le masque.
- S'assurer que le matériel nécessaire est accessible (solution hydro-alcoolique, savon, papier à mains et masques chirurgicaux ou de procédure).
- Réserver une section de la salle d'attente, située à plus de deux mètres des autres patients, pour ceux qui ont de la fièvre et qui toussent.

DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET LES MILIEUX DE SOINS :

- Recommander la vaccination et se faire vacciner.
- Suivre les mesures de l'étiquette respiratoire quand se présentent des patients qui ont de la fièvre et qui toussent :
 - identifier rapidement ces patients ;
 - les encourager à suivre les règles de l'hygiène des mains et à porter le masque ;
 - les regrouper dans une section de la salle d'attente située à plus de deux mètres des autres patients ;
 - s'assurer de la disponibilité, en tout temps, du matériel nécessaire (solution hydro-alcoolique, masques).

Rédaction :

Anne-Marie Lowe, Josée Dubuque, France Markowski, Eveline Toth et Monique Landry.

Collaboration :

MSSS : Danielle Auger, Nathalie Hudon, Marlène Mercier et Nadine Sicard.

Groupe provincial de surveillance et de vigie de l'influenza : Hugues Charest, Michel Couillard, Monique Douville-Fradet, Julie Fortin (par intérim), Christine Lacroix, Jean Maziade et Renée Paré.

Il est possible d'obtenir de l'information sur la grippe saisonnière en consultant le site Web du MSSS, à l'adresse suivante :

www.msss.gouv.qc.ca/influenza

Les personnes qui souhaitent recevoir un avis de parution du *Flash grippe* peuvent s'inscrire à l'adresse suivante :

www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob_sante/influenza/index.php?abonnement

Prochaine parution : au début de la saison grippale 2012-2013

Le bulletin *Flash grippe* est produit par le Bureau de surveillance et de vigie du ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec le Groupe provincial de surveillance et de vigie de l'influenza, les laboratoires sentinelles, les centres de santé nordiques (régions 17 et 18), le service Info-Santé et Info-Social, le Laboratoire de santé publique du Québec, l'Institut national de santé publique du Québec ainsi que les directions régionales de santé publique.

Il n'y a pas eu de modification à la fiche indicative. Pour la consulter, veuillez utiliser le lien suivant :

www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob_sante/influenza/download.php?f=f603471daef5dd8a3cd0eb856ef7e456&PHPSESSID=35b3286d7dd685bd66770d2d8ffaa3d

Pour de plus amples informations sur la grippe saisonnière (outils, dépliants), vous pouvez utiliser le lien suivant :

www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob_sante/influenza/index.php?professionnels_de_la_sante
